

**Zeitschrift:** Rivista militare della Svizzera italiana  
**Herausgeber:** Lugano : Amministrazione RMSI  
**Band:** 21 (1949)  
**Heft:** 5

**Buchbesprechung:** Pubblicazioni

**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PUBBLICAZIONI

### Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift

Segnaliamo particolarmente:

- luglio: Problemi attorno alle manovre — col. SMG Uhlmann; Considerazioni sull'impiego dell'aviazione nelle manovre — cap. M. Wütrich;  
agosto: Paracadutisti nel nostro Esercito? — col SMG Uhlmann; Sulla revisione del diritto penale militare — col. E. Wehrli; Le nostre strade nel combattimento — K. Rieser;  
settembre: Impiego di mezzi blindati nelle manovre — cap. SMG E. Studer; Spese militari e finanze della Confederazione — cap. W. Rösch; Il nuovo ordinamento dei rifornimenti nel nostro Esercito — col. SMG F. Kuenzy.

### Revue Militaire Suisse

- settembre: L'écrasement du Chaberton, major Ed. Bauer — Une école anglaise de parachutistes, Pierre Favereau - Les influences météoro-climatiques et saisonsnières, docteur L. M. Sandoz — Le service actif de 1815, dans la correspondance du capitaine Henri Monod (fin), major E.M.G. Rapp — Revue de la presse (L'emploi des chars dans la D.I.), major H. Vy — Chronique française (Le budget militaire devant l'Assemblée Nationale), Georges Marey — Bulletin bibliographique.

\* \* \*

Nel fascicolo di giugno una fondatissima critica di J. Lamunière su « Nos nouveaux insignes », che riportiamo nel testo francese per non sciuparne il particolare brio.

L'Autore, che sa il fatto suo, constata la mediocrità del gusto e l'errore di concezione che hanno presieduto all'elaborazione dei **nuovi distintivi militari** e continua:

Il aurait fallu que le service compétent fût d'abord au clair sur quelques idées très simples: premièrement, il n'est pas nécessaire de représenter un objet en entier pour évoquer l'idée de cet objet ou de son utilisation; secondement, il faut prendre le parti d'une représentation «en plan» ou d'une représentation «en perspective», mais on ne saurait dans le même cadre mêler des objets soumis à ces deux visions différentes; troisièmement, une représentation schématique et une représentation réelle ne doivent pas être mêlées.

En dérogation à ces lois essentielles, la confusion des deux ordres d'objets (les uns réels, les autres symboliques) et celle des deux optiques, s'étalent sur un grand nombre de ces ornements.

Les soldats du train porteront une roue, objet réel, traversée d'une flèche, objet symbolique; le cas est plus grave encore pour les conducteurs de camions, pour les soldats des transports motorisés et les mécaniciens de moteurs où un de ces symboles, dans lequel on ne sait ce qu'il faut voir figuré à plat, s'emmanche dans un volant de camion représenté en perspective. Le cas est plus évident s'il se peut pour les motocyclistes: leurs insignes porteront une roue de moto en perspective et très fidèlement reproduite, d'où s'échappent deux éclairs! Il n'était pas besoin de représenter un pigeon entier pour évoquer l'idée des services colombophiles, ni un bateau avec son armement et les ondes qui le por-

tent pour donner une indication suffisante des unités de canots-moteur.

Pour les tambours, les services compétents ne se sont pas fatigué les méninges: ils ont porté leur choix sur un tambour accompagné de ses deux baguettes. On se demande seulement ce qu'est devenu le baudrier. Une lyre pour les musiciens, une plume d'oise pour les secrétaires d'état-major, une louche à soupe pour les chefs cuisiniers et un glaive de bourreau pour la police de l'armée achèvent de mettre une note comique dans un domaine qu'on voudrait en voir dépourvu.

On pense bien que l'élément le plus discutable des anciens insignes a été soigneusement sauvegardé lors de l'adoption des nouveaux: c'est la croix fédérale sur les manches des sousofficiers, de sergent à adjudant. C'est désolant de devoir le dire, mais la croix suisse est un emblème général, celui du pays, et ne saurait dès lors constituer un insigne particulier. Il fallait que tout le monde

l'ait (ce rappel d'une ancienne tradition aurait pu à la rigueur se concevoir) ou personne.

On ne peut que déplorer la légèreté et la suffisance avec lesquelles ces dessins ont été élaborés.

Le Ministère de la guerre français comprend un « Bureau d'études de la symbolique militaire ». Nous n'en demandons pas tant, mais les fonctionnaires du Département militaire fédéral responsables de ces choix auraient pu, sans rien perdre de leur dignité et de leurs pouvoirs, consulter plus compétents qu'eux. Ils auraient évité des erreurs bien regrettables dans un domaine qui n'est pas seulement le leur, mais qui intéresse l'ensemble des citoyens, puisqu'il touche au prestige de l'armée ».

La nostra RIVISTA aveva, mesi addietro, ricevuto un cliché che illustrava i nuovi distintivi: venne ritornato là da dove veniva « preferendo ignorarli tanto sono banali ».

Nel prossimo fascicolo:

**LA MILIZIA LUGANESE NEL '500** — del dott. Giuseppe Martinola, archivista dello Stato.

**COME NACQUE UN ARSENALE** — del Magg. Carlo Verda, già direttore dell'Arsenale cantonale di Bellinzona.

*« Si ebbe nel Ticino un primo arsenale dopo la battaglia di Giornico. Era una rustica costruzione situata in quel villaggio, fra il ponte e la chiesetta di San Nicolao. I Francesi la occuparono nel 1798, poichè conteneva anche parte del bottino della battaglia, ed alla loro ritirata venne saccheggiata dagli Austriaci, che ne trasportarono il materiale da guerra in Italia ».....*

---

Alcuni camerati ci chiedono di richiamare qui la « colletta per la vecchiaia ». E' un meritevole appoggio a chi per età non è più in condizione di fronteggiare i propri impegni.